

Bon No: 004416197		1ere Gachée: 09:18 (1)		Date: 13/11/2025		DUFO2511131066		Zone: Sous Centrale				
		Quantité: 1.50 m3		référence commande(2): 03 26 87 72 20								
client: 410353		EUROVIA CHAMPAGNE ARDENNE ZI LA POMPELLE BP 107						Véhicule:				
chantier: DEPART								LM		LM		
DEPART		DEPART						LM		LUI MEME		
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE		température: vitesse du vent: validité:		
09:17								00:00				
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)		Classe Chlorure		consistance(7)		Dmax
NJB252A280		BPS				XF1		CL 0,40		S2		Dm20
ciment(type et classe)				Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)				
CEM2 A-S 42.5 N CE PM NFCEM2 A-S 42.5 N						0		C25/30				
appellation commerciale C25/30 XF1 S2 Dm20 CEM2 280												
Propriétés particulières spécifiées												
SERVICES						ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE		
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE										NOM:		
										signature du client:		
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:												
signature:												

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1